



## Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

**Nîmes, France, 27 mars 2020, 18h CET** : Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8-II du Code commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, ADVICENNE (EURONEXT : ADVIC) publie le nombre total de droits de vote de d'actions composant le capital social.

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
29 février 2020	8 413 644	Brut <sup>(1)</sup> : 11 921 130	Net <sup>(2)</sup> : 11 897 576

(1) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions auto-détenues par la Société, privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.